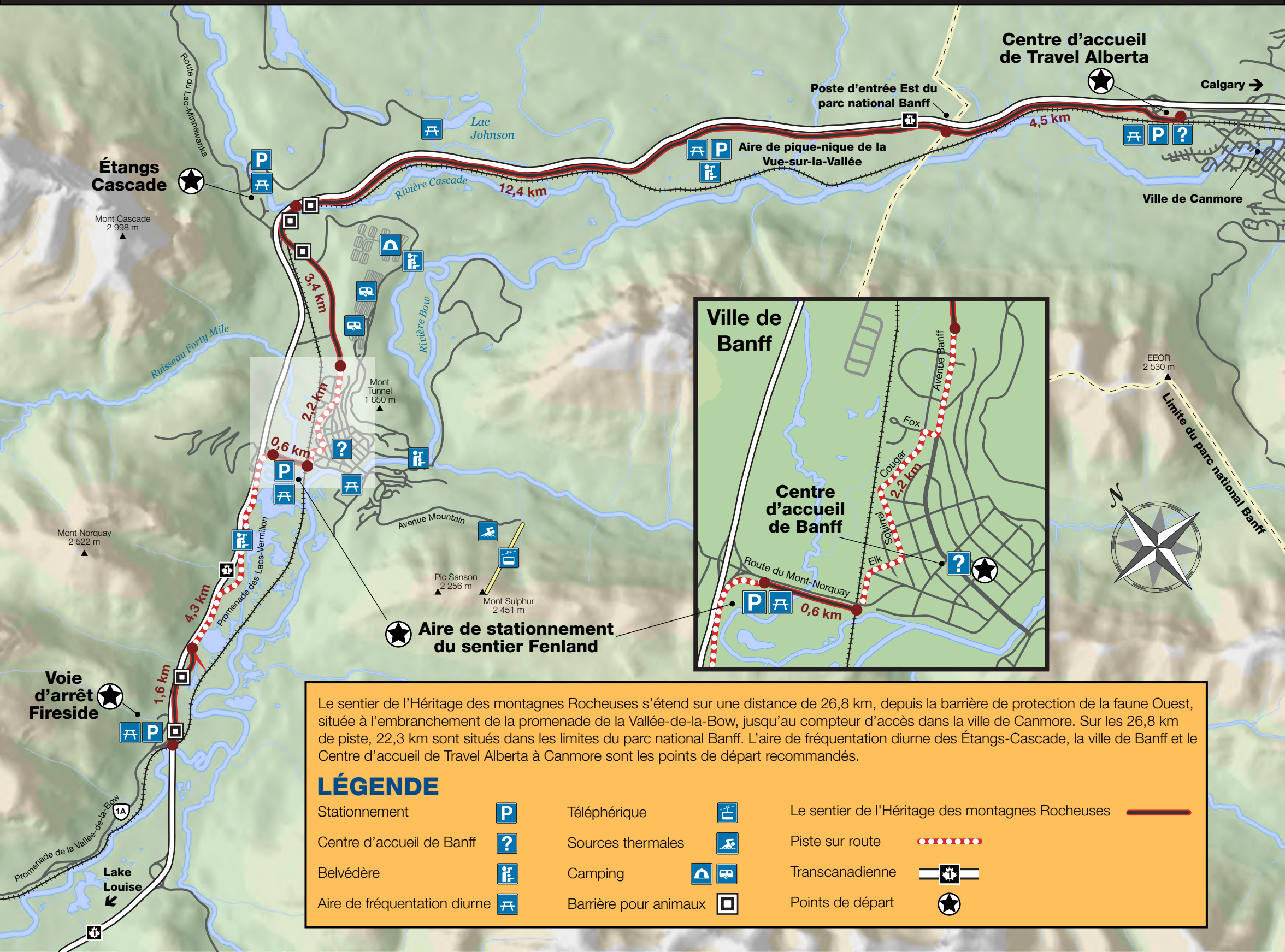


Le sentier de l'Héritage des montagnes Rocheuses



Le sentier de l'Héritage des montagnes Rocheuses s'étend sur une distance de 26,8 km, depuis la barrière de protection de la faune Ouest, située à l'embranchement de la promenade de la Vallée-de-la-Bow, jusqu'au compteur d'accès dans la ville de Canmore. Sur les 26,8 km de piste, 22,3 km sont situés dans les limites du parc national Banff. L'aire de fréquentation diurne des Étangs-Cascade, la ville de Banff et le Centre d'accueil de Travel Alberta à Canmore sont les points de départ recommandés.

LÉGENDE

Stationnement		Téléphérique		Le sentier de l'Héritage des montagnes Rocheuses	
Centre d'accueil de Banff		Sources thermales		Piste sur route	
Belvédère		Camping		Transcanadienne	
Aire de fréquentation diurne		Barrière pour animaux		Points de départ	